JEAN ROUYER
AUTOMOBILES

CHARTE Ethique

2024

Jean Rouyer Automobiles

JEAN ROUYER
AUTOMOBILES

Edito

Notre charte d'éthique JRA traduit les grands standards internationaux dans le domaine de l'éthique; elle nous guide et nous permet d'agir dans le respect des lois et des réglementations en vigueur, conformément à nos engagements pris dans le domaine social, sociétal et environnemental. Elle constitue pour nous un socle de références communes, simples à partager.

Cette charte d'éthique formalise les principales règles d'intégrité et d'équité que tous nos collaborateurs, prestataires et fournisseurs s'engagent à respecter. Elle définit les comportements autorisés et ceux interdits dans chaque décision que les collaborateurs et dirigeants de notre Groupe sont amenés à prendre quotidiennement.

Il appartient à chacun d'entre nous de défendre ces principes auxquels nous croyons. Ils nous permettront de maintenir dans la durée la relation de confiance sur laquelle le Groupe Jean Rouyer Automobiles s'appuie quotidiennement avec ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires.

Je compte sur chacun d'entre vous pour les faire vivre chaque jour dans l'exercice de vos fonctions.

Sincères salutations

Jérôme MOINARD,
Président du Directoire

SOMMAIRE

Envers ses collaborateurs
Santé, Hygiène et sécurité au travail
Zéro discrimination, mobilité interne
Egalité des Chances
Qualité de vie au travail

En tant qu'entreprise
Politique de confidentialité, RGPD
Lutte contre la corruption
Transparence envers les actionnaires

Charte d'éthique

JEAN ROUYER AUTOMOBILES

En tant qu'entreprise responsable
Environnement
Mobilité
Acteur engagement sociétal

Diffusion de la Charte
Application de la charte
Signaler un incident éthique

L'éthique du Groupe JRA
envers ses collaborateurs

RESPECT DES RÈGLES DE SANTÉ & DE SÉCURITÉ

La santé, la sûreté, le bien-être et la sécurité de chacun sont nos priorités. Nous veillons à protéger la santé physique et mentale de nos collaborateurs. La sécurité au travail repose sur chacun d'entre nous.

POLITIQUE HSE

L'objectif du Groupe, tout en satisfaisant à ses obligations règlementaires, est de s'assurer que toutes les mesures sont prises **pour maîtriser la santé et la sécurité de nos collaborateurs**.

Le Comité HSE se réunit mensuellement et pilote la sécurité du Groupe. Le plan d'action est ensuite déployé sur l'ensemble des sites par l'intermédiaire des managers et des correspondants HSE.

L'accueil sécurité reflète **la place de la prévention dans l'entreprise.** Il permet de prendre conscience des risques, de comprendre l'organisation de la prévention, de connaître ses acteurs ainsi que de découvrir les outils de gestion de la sécurité. C'est l'engagement de chacun pour préserver sa santé et celle de ses collègues. Des équipements de protections individuels sont remis à l'arrivée du collaborateur au sein de l'entreprise avec un moment d'accueil spécifique au poste de travail.

Le port des EPI est obligatoire et nous comptons sur la responsabilité de tous pour la bonne application de cette règle.

Le Groupe met tout en œuvre pour garantir des espaces de travail agréables où il fait bon travailler, dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène qui s'imposent.

La prévention des risques en lien avec le travail et l'environnement est un engagement quotidien.

Le Groupe Jean Rouyer Automobiles promeut par ailleurs **la formation continue** des collaborateurs et dirigeants eu égard aux méthodes de travail, au respect des règles, instructions et procédures de sécurité, et à l'utilisation des équipements de sécurité.

L'éthique du Groupe JRA
envers ses collaborateurs

Favoriser la diversité en créant un environnement où chacun a l'opportunité de s'épanouir professionnellement & personnellement.

ZERO DISCRIMINIATION

Le Groupe bannit et lutte activement contre toute forme de discrimination.
Il assure une évolution de carrière basée sur des critères uniquement liés aux compétences et aptitudes professionnelles, sans distinction d'origine, de sexe, de coutumes, d'orientation sexuelle, de situation de famille ou de grossesse, de caractéristiques génétiques, d'appartenance, réelle ou supposée, à un groupe ethnique, une nationalité ou d'adhésion à des idées politiques, d'activités syndicales ou complémentaires, de convictions religieuses, d'apparence physique, de nom, d'état de santé ou de handicap quel qu'il soit.

RESPECT SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Le Groupe s'engage à ce que l'environnement professionnel soit exempt de tout harcèlement, et notamment de toute intimidation, de toute avance sexuelle, de menace et de tout acte de violence. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, ni de violence, ni aucun acte qui rendrait le lieu de travail menaçant. Cela recouvre notamment toute attitude, situation ou comportement qui pourrait être qualifié légalement de harcèlement. **Tout manquement à ces règles peut entraîner des sanctions disciplinaires.**

DONNER SA CHANCE À CHACUN

Le Groupe encourage le perfectionnement des compétences professionnelle par des programmes de formation adaptés conciliant les besoins de l'entreprise et les attentes des collaborateurs en termes d'évolution de carrière. Il assure la bonne reconnaissance des compétences et de la performance par des évaluations professionnelles réalisées au moins une fois par an (Entretien professionnel), afin de définir les perspectives d'avenir de chaque collaborateur.
Les salariés sont informés des opportunités d'évolution au sein de Jean Rouyer Automobiles grâce à des outils de communication dédiés. Nous privilégions si possible, la promotion interne et le Groupe encourage les dirigeants à instaurer **un environnement de travail positif notamment par le respect mutuel**, la reconnaissance du droit à l'erreur, la promotion de l'esprit d'équipe et l'information régulière des membres de l'équipe.

L'éthique du Groupe JRA
envers ses collaborateurs

Les compétences et la performance sont au coeur de notre politique de ressources humaines. Accueillir, accompagner, faire grandir équitablement.

EGALITÉ DES CHANCES

L'ensemble des acteurs impliqués dans le recrutement **s'engage à être respectueux de la diversité et de l'égalité des chances pour tous.** La diversité et l'inclusion sont promus tout au long du processus de recrutement de la rédaction des offres d'emploi à la sélection des profils. L'égalite des chances est présente tout au long du parcours professionnel de chaque collaborateur du Groupe Jean Rouyer Automobiles : de l'accès à la formation à la promotion interne.

DIVERSITÉ INCLUSION

Nous considérons la diversité comme une richesse pour l'entreprise. **Nous favorisons les initiatives qui permettent de développer la diversité des équipes** dans toutes ses composantes : égalité hommes/femmes, mixité des origines ethniques et sociales, place accordée aux jeunes et aux seniors, intégration des personnes en situation de handicap.

L'INTEGRATION AU SEIN DU GROUPE JRA

Chaque nouveau collaborateur est accueilli au sein du Groupe et s'engage à prendre connaissance de la charte d'éthique et à en respecter les principes.
Nous intégrons chaque collaborateur avec une attention particulière.
Chaque collaborateur est invité à une journée d'intégration au sein du Groupe pour connaître ses valeurs et être aligné avec l'état d'esprit Jean Rouyer Automobiles.

L'éthique du Groupe JRA
envers ses collaborateurs

Jean Rouyer Automobiles encourage les bonnes relations de travail et la liberté d'expression des collaborateurs.

COMMUNICATION INTERNE

Le Groupe respecte les droits syndicaux et **promeut le dialogue entre la direction et les collaborateurs dans les divers organes de représentation.**
Chez Jean Rouyer Automobiles, **nous bannissons toute forme de discrimination liée à la représentation des salariés.**
Les collaborateurs sont informés régulièrement par des méthodes de communication dédiées, de l'actualité de l'entreprise et des événements pouvant affecter directement ou indirectement Jean Rouyer Automobiles, à titre individuel ou collectif.
Le Groupe promeut la libre expression des idées de tous, tant auprès de la direction que des collègues, dans un esprit de respect mutuel nécessaire à l'expression de chacun.
Le Groupe permet conformément aux dispositions légales à chaque collaborateur d'utiliser des voies de recours en matière de sanctions disciplinaires.
Jean Rouyer Automobiles s'efforce de prévenir les délits d'initié et l'utilisation injustifiée d'informations confidentielles ou protégées.

Engagements de l'entreprise

Aviser tous les collaborateurs et former les dirigeants eu égard à l'interdiction stricte d'utiliser des informations protégées et confidentielles pour réaliser ou permettre (directement ou par des intermédiaires) une transaction interdite par la loi sur un marché réglementé ou pour agir à son profit personnel ou celui d'une autre personne ou, plus généralement, à des fins spéculatives.

LE RÔLE DU MANAGER

Le manager doit **faire vivre chaque jour les bonnes pratiques** de la charte d'éthique au sein des affaires du Groupe. Le **«bien agir»** avec dicernement, c'est la conviction Jean Rouyer Automobiles et il est dans l'intérêt de l'entreprise d'une gestion honnête, humaine et respectueuse des règles pour tous.

Le Groupe attend **un comportement exemplaire** de chacun de ses collaborateurs avec les engagements pris dans la charte d'éthique.

L'éthique du Groupe JRA
en tant qu'entreprise

Concevoir des services répondant aux attentes de ses clients afin de mériter pleinement la confiance qu'ils lui portent.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Le Groupe s'engage à **communiquer clairement et en toute transparence** sur les conditions d'accès à nos services (conditions juridiques, tarifs).

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour respecter les exigences réglementaires, notamment celles de la Directive 95/46/CE relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi que les exigences et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.
L'entreprise déploie les moyens techniques nécessaires pour se prémunir de tout accès non autorisé, notamment **pour garantir la confidentialité données de ses clients.**

Le Groupe crée les conditions garantissant l'utilisation transparente des données des parties concernées par Jean Rouyer Automobiles, dans le respect total des droits d'information, de rectification et de modification de ces parties.
Les collaborateurs et les dirigeants sont sensibilisés et formés en ce qui concerne l'interdiction d'accéder à des informations nominatives protégées en dehors du cadre strict de leurs activités professionnelles.
Les contrats de travail intègrent un paragraphe spécifique sur ces sujets.

Règlement Général sur la Protection des Données. Un responsable RGPD est dédié à veiller à la bonne application de la protection des données personnelles dans le respect du règlement européen au sein du Groupe.

#RGPD

Quelques bonnes pratiques à appliquer pour sécuriser les données et les systèmes d'information :

- Je ne laisse pas de **documents sensibles** sur les imprimantes ou dans les salles de réunions
- Je suis **responsable des visiteurs** que je reçois et ne les laisse jamais seuls dans les locaux
- **J'active l'écran de veille** sécurisé dès que je quitte mon bureau ponctuellement
- Je n'ouvre pas les pièces jointes des **courriers électroniques suspects** ou non sollicités et n'y réponds pas
- Je me **deconnecte de toutes les applications** avant d'éteindre mon PC quand je quitte mon travail

L'éthique du Groupe JRA
en tant qu'entreprise

INTÉGRITÉ ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

L'objectif de JEAN ROUYER AUTOMOBILES consiste à choisir des partenaires industriels et commerciaux capables de garantir qu'ils respectent, dans les pays dans lesquels ils interviennent, les droits du travail fondamentaux définis, notamment, par l'OIT {l'Organisation Internationale du Travail).

Engagements de Jean Rouyer Automobiles :

Les partenaires industriels et commerciaux du Groupe doivent s'engager à respecter les droits humains :

- **Prohiber le travail des enfants et du travail forcé**, tout comme les pratiques portant atteinte à la dignité humaine, y compris la discrimination et le harcèlement basé sur le sexe, l'âge, les coutumes, l'appartenance, réelle ou supposée à un groupe ethnique ou une nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle, les convictions religieuses ou les opinions ou activités politiques ou syndicales.
- **Appliquer les mécanismes juridiques garantissant la représentation des salariés et la défense des droits du travail** au sein de l'entreprise
- **Respecter les réglementations en vigueur,** notamment en matière de conditions et d'horaires de travail

L'objectif du Groupe consiste à prévenir **toute forme de corruption active ou passive**.

Il en est de même concernant les réglementations régissant le financement des activités politiques.

Les cadeaux & invitations remis par les collaborateurs du Groupe sont effectués de manière transparente **dans le respect des procédures en vigueur**.

Toute rétribution, tout avantage de quelque nature que ce soit ou tout cadeau **n'ayant pas une valeur symbolique** ou à un tiers ayant une relation d'affaires avec Jean Rouyer Automobiles sont prohibés.

Le Groupe s'assure que ses partenaires s'engagent à respecter ces réglementations et droits.

L'objectif de l'entreprise est de garantir **le respect mutuel des principes de loyauté** dans toutes ses relations industrielles et commerciales.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Respecter et faire respecter par ses collaborateurs les règles de la concurrence.

Le Groupe **s'assure qu'aucune mesure prise ne constitue une pratique anti-concurrentielle**.

Le respect des règles de la propriété industrielle, intellectuelle et artistique est imposé , en interdisant la diffusion non autorisée des œuvres, documents, logiciels et, plus généralement, des éléments protégés par ces droits.

L'éthique du Groupe JRA
en tant qu'entreprise

LES ACTIONNAIRES

Jean Rouyer Automobiles vise à promouvoir sa réussite et à agir dans le respect de ses actionnaires, pour gagner leur confiance.
L'entreprise attache par conséquent une très grande importance à la qualité de l'information et garantit des communications fiables et transparentes avec toutes ses parties prenantes.

Le Groupe s'engage à assurer **l'égalité de traitement de toutes les parties prenantes occupant la même position.**
Toute diffusion d'informations erronées est interdite, la communication et l'utilisation d'informations privilégiées et les ententes sur les prix sont également prohibées.
Jean Rouyer Automobiles s'assure que ses collaborateurs **préservent le caractère confidentiel** de toute information non publique susceptible d'influer sur la situation du groupe ou d'autres sociétés jusqu'à leur publication par les parties concernées.
Plus particulièrement les informations relatives aux résultats, prévisions et autres données financières ou les informations relatives à des plans d'achat et de vente, des offres commerciales, de nouveaux services ou savoir-faire, toutes les décisions des autorités de régulation, la perte d'un contrat majeur ou les informations relatives à une procédure juridique ou à un litige en cours et aux ressources humaines doivent être considérées comme strictement confidentielles.

COMMUNICATION ENVERS LA GOUVERNANCE

Les Conseils de Surveillance s'organisent trimestriellement et les Comités de Direction mensuellement avec des ordres du jour et des comptes rendus formalisés.
Une Assemblée Générale des actionnaires se tient chaque année conformément à la réglementation. Par ailleurs un comité de transparence avec les partenaires financiers est organisé une fois par an.
Le Groupe respecte les prérogatives des réprésentants du personnel;
Veiller à la clarté des objectifs stratégiques et au bon fonctionnement des organes de Direction.

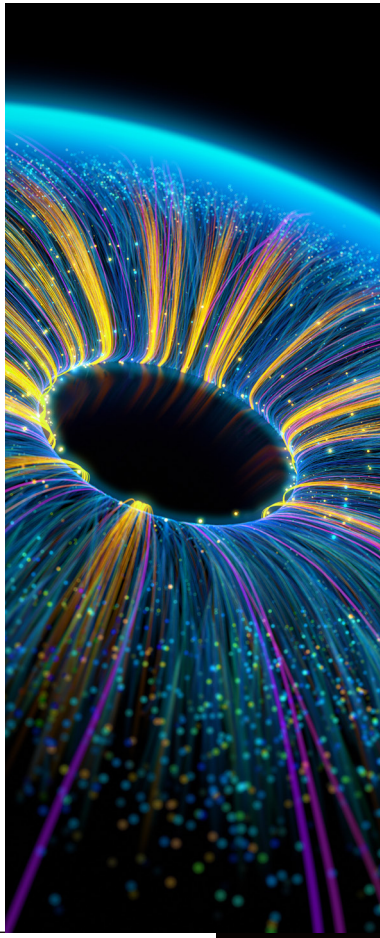

L'éthique du Groupe JRA
en tant qu'entreprise

L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de Jean Rouyer Automobiles est de minimiser l'empreinte carbone de ses activités tout en garantissant le respect des réglementations environnementales, en réduisant les nuisances générées par ses services et infrastructures et en limitant sa consommation d'énergie et de matières premières.

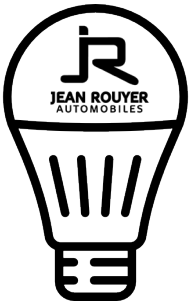

100%
CONCESSIONS ÉQUIPÉES LED

Le Groupe Jean Rouyer Automobiles a choisi de placer **le développement durable au coeur de son activité et de sa stratégie.**
Cet engagement est une réalité quotidienne que nous prenons aussi bien à l'égard de nos parties prenantes externes qu'envers nos collaborateurs.

Un des axes majeurs du Groupe est de **diminuer de 20% sa consommation énergétique.**
Ce programme répond à des objectifs de développement durable permettant de :

Réduire ses émissions de C02 en offrant à ses clients une flotte plus respectueuse de l'environnement ;
Gérer efficacement les déchets
Sensibiliser et promouvoir une plus grande responsabilité environnementale;
Les éclairages et les enseignes des concessions sont éteintes en dehors des heures d'ouverture,

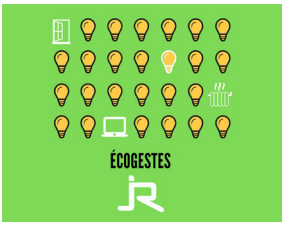

le système de chauffage est réglé dans les bureaux et dans les ateliers. Ces températures sont soumises aux recommandations officielles. Dématérialiser nos outils (Signature électronique, contrathèque, réduction parc imprimante, démarches RH digitalisées, ...). Revaloriser notre matériel informatique et téléphonique en lien avec une association locale.

Le Groupe Jean Rouyer accompagne ses collaborateurs pour les sensibiliser **aux enjeux environnementaux** et à l'importance de leur engagement.

MOBILITÉ

L'objectif de JEAN ROUYER AUTOMOBILES est de créer un avenir de mobilité durable et d'accompagner ses clients vers des solutions respectueuses pour l'environnement.

EN ROUTE VERS LA NEUTRALITE CARBONE

Acteurs du marché automobile et gestionnaires de parc ont aujourd'hui pris conscience de la nécessité d'aller vers des véhicules plus propres et plus respectueux de l'environnement.

L'entreprise accompagne ses clients particuliers et professionnels, pour leurs faire découvrir les spécificités et les avantages des véhicules à **motorisation alternative**, dans le respect de leurs attentes et de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe est engagé dans l'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques dans ses concessions.

Conscient que la transition écologique et énergétique est l'affaire de tous, le Groupe fait évoluer son offre de véhicules en intégrant des solutions de mobilité plus durables comme le vélo à assistance électrique (VAE) et le scooter électrique.

ACTEUR DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Le Groupe Jean Rouyer en plus de créer de la valeur économique et de l'emploi, attache de l'importance à être une entreprise engagée.

SOLIDAIRE

Le Groupe Jean Rouyer Automobiles exerce sa solidarité à travers son soutien financier, matériel et humain auprès d' associations locales.

Un autre axe de l'engagement fort de l'entreprise : **l'inclusion des jeunes sur le marché du travail**. Depuis sa création, la transmission du savoir-faire fait partie intégrante de l'ADN du Groupe.
Il se concrétise notamment par l'accueil d'alternants chaque année dans différents métiers. (Carrosserie, mécanique, marketing, Rh, digital, ...).

En 2005, le Groupe a créé son école **CEFODIS-AUTO**. Depuis, 276 alternants ont été formés au métier de vendeur automobile.

En étroite collaboration avec la CCI de Cholet, cette année Jean Rouyer Automobiles prévoit également d'ouvrir **une école pour former au métier de la carrosserie**.

Diffusion et application
de la charte d'éthique

Cette charte d'éthique a été rédigée dans le cadre des dispositions légales.
Il s'agit notamment de la **Loi Sapin 2** qui vise à un double impératif : éthique et économique.
Celle-ci est communiquée à l'ensemble des collaborateurs de Jean Rouyer Automobiles, ainsi qu'aux divers interlocuteurs du Groupe, si besoin. Elle est à la disposition de tous les collaborateurs sur l'intranet de la société et auprès du département Communication.
Les dirigeants et collaborateurs les plus exposés au risque corruptif reçoivent une formation spécifique via un module e-learning. Ils leurs incombent de sensibiliser leurs équipes. Ils doivent par ailleurs, par leur comportement exemplaire en toutes circonstances, promouvoir les principes et engagements énoncés dans la charte et s'assurer de leur application par leurs équipes.
Le Comité RSE analyse chaque année la bonne application de cette charte et sa large diffusion.

Il est possible de solliciter l'aide et les conseils de la direction des Ressources Humaines.
Son objectif est d'aider tous les collaborateurs désireux d'appliquer correctement les principes et engagements de la charte, en toute confidentialité et avec l'assurance que les réponses seront fournies dans un délai raisonnable.
La direction des ressources humaines dressera en temps utile un rapport adressé à la Présidence de Jean Rouyer Automobiles, mentionnant des suggestions d'initiatives et d'actions qu'il juge utiles ou nécessaires pour assurer la durabilité des engagements énoncés dans la charte d'éthique du Groupe.

Cette action de la direction des ressources humaines ne saurait en aucun cas remplacer les structures et processus existants liés à la mise en œuvre de la présente charte (exemple, les représentants des salariés, accès au service de médiation de la branche, etc).

Signaler un incident éthique
comment faire ?

A QUI S'ADRESSER ?

Vous pensez que **les règles de l'entreprise sont enfreintes** ou sur le point de l'être ?

Vous pensez que vous êtes ou allez être **impliqué(e) dans une action contraire aux règles** de votre entreprise ?

Vous **hésitez sur la conduite à tenir** ou vous vous interrogez sur la procédure à suivre ?

Vous souhaitez obtenir **un conseil** ?

Dans tous ces cas le collaborateur est invité à consulter son supérieur hiérarchique ou tout autre représentant de la ligne managériale en lien avec la thématique (ressources humaines, sécurité, juridique, etc.) ou un représentant du personnel via le CSE.

Jean Rouyer Automobiles met également à la disposition de tous ses collaborateurs et de ses parties prenantes l'adresse électronique **ethique@jeanrouyerautomobiles.fr** :
elle leur permet d'informer le Groupe en cas de suspicion de manquement aux règles de l'éthique et de la conformité.

JEAN ROUYER
AUTOMOBILES

+60 SITES POUR VOUS ACCUEILIIR

Simplifions l'automobile

DACIA NISSAN SEAT SKODA

FIAT Jeep KIA Auto bonplan loc'oto Europcar